

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/2007/  010 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale,

DECRETE,

Article 1er : Par délégation de Monsieur le Président de la République, Monsieur Eugène CAMARA, précédemment Ministre d'Etat Chargé des Affaires Présidentielles, est nommé Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 09 FEV. 2007 2007



GENERAL LANSANA CONTE